

Le président

Nos réf. : Pégase 22-003001

Paris, le 20 juin 2022

Monsieur le Directeur Général, cher Jérôme,

Par courriel en date du 13 juin 2022, vous avez saisi le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) afin qu'il puisse, à l'approche de la nouvelle saison vectorielle 2022, actualiser la liste des pays « a priori » à risque d'infection à virus West Nile (WNV) au sein de l'Union européenne (UE) et hors UE, devant motiver une contre-indication temporaire ou des mesures de dépistage des donneurs y ayant séjourné. Cette mise à jour comprend notamment l'éventuelle suppression de la liste des pays présentant moins de 10 cas d'infections par WNV par an, et sur une seule année durant les 3 dernières années (c'est-à-dire sans aucun cas déclaré au cours des deux autres années).

Sous l'angle épidémiologique, par rapport à la liste proposée par le HCSP dans son avis du 16 juin 2021, les pays et régions suivantes ont été rajoutés en cours d'année 2021 en fonction des données fournies par l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC), conformément à ce qui avait été préconisé dans cet avis :

- en Grèce, les îles de Thassos (6 août) et d'Eubée (27 août) ;
- en Italie, les régions de Ligurie (10 juin) et de Frioul-Vénétie julienne (16 juillet).

Santé publique France (SpF) indique que depuis l'avis du 16 juin 2021 :

- les pays suivants n'ont pas déclaré de cas depuis 3 ans (2019, 2020 et 2021) :
 - la Croatie (53 cas en 2018),
 - le Kosovo (14 cas en 2018),
 - la Slovénie (3 cas en 2018),
 - l'Algérie (1 cas infecté en Algérie, diagnostiqué en France en 2018),
 - les territoires palestiniens ;
- les pays suivants ont déclaré des cas sur une seule année au cours des 3 dernières années, en nombre inférieur à 10 :
 - la Macédoine du Nord a déclaré 6 cas en 2019 et aucun en 2020 et 2021,
 - les Pays Bas ont déclaré 7 cas en 2020 et aucun en 2019 et 2021 ;
- en Italie la région de Ligurie a déclaré 1 cas (la Spezia) en 2021 et aucun les 2 années précédentes (2019 et 2020).

Concernant les territoires palestiniens, leur situation géographique conduit à considérer qu'ils sont dans la même situation épidémiologique qu'Israël qui fait partie des zones d'exclusion.

Concernant la région de Kabylie en Algérie, il avait été décidé en 2021 de la maintenir dans la liste des zones d'exclusion des donneurs compte tenu du manque de données épidémiologiques sur la circulation du WNV dans cette zone qui avait été identifiée comme un foyer de circulation virale dans le passé (comme par ailleurs la Tunisie).

**Monsieur Jérôme Salomon
Directeur général de la santé
Ministère des solidarités & de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP**

Concernant la Croatie, les informations disponibles à partir de l'ECDC et SpF font état d'un dispositif de surveillance adapté permettant d'appliquer la règle de retrait de la liste des pays à risque, en raison d'une absence de cas sur les 3 dernières années.

En revanche, pour les pays des Balkans ne faisant pas partie de l'UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Macédoine du Nord), leur situation géographique dans une zone de transmission active du virus et l'insuffisance des données épidémiologiques conduit à les inscrire sur la liste.

En application du critère établi en 2021 (avis HCSP du 16 juin 2021), la région de Ligurie en Italie est retirée de la liste dans la mesure où un seul cas a été observé sur les 3 dernières années et du fait de la qualité de la surveillance épidémiologique mise en place dans ce pays.

En conséquence, en application de la stratégie décrite dans l'avis du HCSP du 16 juin 2021, et en prenant en compte les cas particuliers ci-dessus, la liste des pays/régions pour lesquels/lesquelles il convient de respecter un ajournement de 28 jours (ou une recherche de génome de WNV par test PCR unitaire) en cas de séjour comportant au moins une nuit, est établie comme suit pour la saison 2022 :

- **pour les produits sanguins labiles**, prendre en compte la liste actualisée des pays/régions à risque pour la saison WNV 2022.

Pays	Région(s)
Albanie	
Algérie	Kabylie
Allemagne	Berlin Saxe Brandebourg Saxe-Anhalt
Autriche	Basse-Autriche Burgenland Vienne
Bosnie-Herzégovine	
Bulgarie	
Canada	
Chypre	
États-Unis d'Amérique	
Espagne	Andalousie Estrémadure
Grèce	Continentale Île de Thassos Île d'Eubée
Hongrie	
Israël	
Italie	Lombardie Vénétie Emilie-Romagne Piémont Frioul-Vénétie Julienne
Kosovo	
Macédoine du Nord	
Roumanie	
Russie	
Serbie	
Territoires palestiniens	
Tunisie	
Turquie	Istanbul

- **pour les organes, tissus, cellules**, prendre en compte la liste actualisée des pays à risque pour la saison WNV 2022.

Pays
Albanie
Algérie
Allemagne
Autriche
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Canada
Chypre
États-Unis d'Amérique
Espagne
Grèce
Hongrie
Israël
Italie
Kosovo
Macédoine du Nord
Roumanie
Russie
Serbie
Territoires palestiniens
Tunisie
Turquie

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général de la santé, à l'expression de mes salutations distinguées

Professeur Franck Chauvin,
Président du HCSP

